Combien coûte le PRADO?

Publié le : 31 janvier 2025

Les actions menées dans le cadre du PRADO sont gratuites car prises en charge par l'Assurance Maladie. Elles ne font l'objet d'aucune avance de frais, tout comme les interventions de la PSMI.

LE DÉPARTEMENT meuse

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE

Place Pierre François Gossin

55012 BAR LE DUC

Tél : 03 29 45 77 55